

Durée : 3 jours soit 21 heures

Référence : PR2-FOND



Public visé :

Cette formation s'adresse principalement aux **gestionnaires et responsables d'équipe projet**, ainsi qu'à tous les **chefs de projet et directeurs de projet** impliqués dans le management de projet. Elle est également destinée aux **consultants** et aux **représentants des utilisateurs** bénéficiaires des produits de projet.



Pré-requis :

Il n'y a **aucun prérequis** exigé pour participer à cette formation. Cela signifie que même les personnes n'ayant pas d'expérience préalable en gestion de projet peuvent s'inscrire et bénéficier de ce programme. Cette ouverture permet à un large public de se former à la méthodologie PRINCE2®, favorisant ainsi l'accès à la certification pour tous.



Objectifs pédagogiques :

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à fournir une compréhension approfondie de la méthode PRINCE2®.

- **Appréhender les concepts fondamentaux** de la méthode PRINCE2®
- **Maîtriser la terminologie** spécifique à la méthode PRINCE2®,
- **Planifier des projets** en utilisant les outils et les méthodes de PRINCE2®,
- **Préparer et passer la certification PRINCE2® Foundation** dans des conditions optimales pour garantir un succès à l'examen.



Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Appréhender les concepts fondamentaux de la méthode PRINCE2®
- Maîtriser la terminologie spécifique à la méthode PRINCE2®,
- Planifier des projets en utilisant les outils et les méthodes de PRINCE2®



Modalités pédagogiques :

Session dispensée en présentiel ou téléprésentiel, selon la modalité inter-entreprises ou intra-entreprises sur mesure. La formation est animée par un(e) formateur(trice) durant toute la durée de la session et présentant une suite de modules théoriques clôturés par des ateliers pratiques validant l'acquisition des connaissances. Les ateliers peuvent être accompagnés de Quizz. L'animateur(trice) présente la partie théorique à l'aide de support de présentation, d'animation réalisée sur un environnement de démonstration. En présentiel comme en téléprésentiel, l'animateur(trice) accompagne les participants durant la réalisation des ateliers.

Note relative au programme : Les ateliers, démonstrations, travaux pratiques et scénarios présentés dans ce programme sont fournis à titre d'exemples illustratifs et ne sont pas exhaustifs. Afin de garantir une adéquation permanente avec les évolutions technologiques, le contenu pédagogique ainsi que les environnements de travaux pratiques (TP) sont susceptibles d'être adaptés, ajustés ou mis à jour au cours du temps.



Moyens et supports pédagogiques :

Cadre présentiel

Salles de formation équipées et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Un poste de travail par participant
- Un support de cours numérique ou papier (au choix)
- Un bloc-notes + stylo
- Vidéoprojection
- Connexion Internet
- Accès extranet pour partage de documents et émargement électronique

Cadre téléprésentiel

Session dispensée via notre solution iClassRoom s'appuyant sur Microsoft Teams.



- Un compte Office 365 par participant
- Un poste virtuel par participant
- Un support numérique (PDF ou Web)
- Accès extranet pour partage de documents et émargement électronique



Modalités d'évaluation et de suivi :

Avant

Afin de valider le choix d'un programme de formation, une évaluation des prérequis est réalisée à l'aide d'un questionnaire en ligne ou lors d'un échange avec le formateur(trice), qui valide la base de connaissances nécessaires.

Les stagiaires disposent également, depuis leur extranet, d'un **outil d'auto-positionnement** leur permettant d'évaluer leur niveau de maîtrise des compétences visées par la formation. Cette auto-évaluation est réalisée avant le démarrage de la formation à l'aide d'un curseur de positionnement allant du niveau le plus faible au niveau le plus élevé.

Pendant

Après chaque module théorique, un ou plusieurs ateliers pratiques permettent de valider progressivement l'acquisition des connaissances. Un quiz peut accompagner les ateliers pratiques afin de mesurer la compréhension des notions abordées.

Après

À l'issue de la formation, les stagiaires réalisent une nouvelle **auto-évaluation** sur les mêmes compétences que celles évaluées avant la formation. Cette comparaison permet de mesurer leur perception de la progression réalisée et de visualiser les compétences développées au cours de la formation.

Lorsque le programme de formation le prévoit, un examen de certification est organisé conformément aux modalités définies par l'éditeur ou le centre de certification (TOSA, Pearson VUE, ENI, PeopleCert...).

Le formateur réalise également une **évaluation individuelle des compétences** de chaque stagiaire sur l'ensemble des compétences visées par la formation. Pour chacune d'elles, il indique si la compétence est :

- Acquise ;
- En cours d'acquisition ;
- Non acquise.

Lorsque la compétence est évaluée comme **en cours d'acquisition** ou **non acquise**, le formateur formule des observations précisant les difficultés rencontrées ainsi que les actions ou recommandations permettant au stagiaire de poursuivre sa montée en compétences.

Enfin

Un questionnaire de satisfaction permet au participant d'évaluer la qualité de la prestation de formation.



Informations sur l'accessibilité :

Nos formations sont, dans la mesure du possible, conçues pour être accessibles à toutes et à tous. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre référente handicap certifiée :

Céline SOLATGES – 05 61 34 39 80 – csolatges@iform.fr

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer toute information utile à ce sujet en amont de la formation, afin de mettre en place les adaptations nécessaires et d'assurer un accompagnement optimal.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accompagnement existants, vous pouvez consulter les sites suivants :

- [AGEFIPH](#)
- [FIPHFP](#)
- MDPH de votre département

Description / Contenu

Module 1 : PRESENTATION DU PARCOURS PRINCE2, 7EME EDITION

- Les modules de formation et certifications associées
- Le manuel officiel

- Éléments historiques de la méthode PRINCE2
- Les objectifs de PRINCE2

Module 2 : INTRODUCTION & GENERALITES CONCERNANT PRINCE2

- Qu'est-ce que PRINCE2
- Les bénéfices de la méthode
- Structure et composants de PRINCE2
- Management de projet et aspects de performances
- Contexte du projet et méthodes de livraison
- Les Principes et les Pratiques
- Le modèle des Processus PRINCE2

Module 3 : PRESENTATION DU COMPOSANT PERSONNES, DES PRATIQUES ET DE L'APPLICATION DES PRINCIPES, DES PROCESSUS

- Le composant Personnes :
 - Le contexte des personnes
 - Mener à bien le changement
 - Diriger des équipes performantes
 - Communication

Module 4 : PRESENTATION DU COMPOSANT PERSONNES, DES PRATIQUES ET DE L'APPLICATION DES PRINCIPES, DES PROCESSUS (SUITE)

- Les Pratiques et l'application des principes
 - Cas d'affaire
 - Organisation
 - Qualité
 - Plans
 - Risques
 - Incidences
 - Progression

Module 5 : LES FINALITES, OBJECTIFS ET ACTIVITES DES PROCESSUS PRINCE2

- Elaborer le Projet
- Diriger le Projet
- Initialiser le Projet
- Gérer une Limite de Séquence

Module 6 : LES FINALITES, OBJECTIFS ET ACTIVITES DES PROCESSUS PRINCE2 (SUITE)

- Contrôler une Séquence
- Gérer la Livraison du Produit
- Clore le Projet

Module 7 : PREPARATION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION

- Révisions
- Examen blanc

- Correction & explications

Déroulement de l'examen :

- Examen en ligne encadré par PeopleCert – à programmer parmi les dates proposées (cf. fin du document)
- Examen à livre fermé
- QCM de 60 questions en langue française
- Durée : 60 minutes (soit 1 heure)
- Réussite à partir de : 36 points (60%)
- Validité du certificat : 3 ans. Pour de plus amples informations : <https://www.fctsolutions.com/votre-examen-de-certification/>